

À VOS CÔTÉS EN 2022, COMME DEPUIS TOUJOURS

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2022 s'est ouverte sur l'annonce de grandes transformations pour le secteur de la santé et pour notre mutuelle.

Le 26 janvier, un accord interministériel relatif à la protection sociale complémentaire (PSC) des agents de la Fonction publique a été signé entre le ministère de la Transformation et de la Fonction publique et les organisations syndicales. Ce dernier constitue une avancée pour responsabiliser l'employeur public et améliorer la couverture santé des agents et leur pouvoir d'achat.

Sans prendre part aux négociations qui ont abouti à la signature de l'accord, rôle réservé aux organisations syndicales, notre mutuelle a fait part de ses préoccupations quant aux enjeux du maintien d'un haut niveau de solidarités, de la prévoyance, de la prévention et de l'action sociale, auxquels cette réforme ne répond pas encore ou partiellement.

“La santé est plus que jamais un enjeu collectif dont MGEN continue de s'emparer.”

Nous travaillons activement à nous adapter et à nous organiser face aux dispositions de cette nouvelle réglementation afin d'être en mesure de vous offrir les meilleurs services et de vous informer régulièrement de sa mise en œuvre (cf. cahier joint à ce numéro).

C'est dans ce contexte inédit que vos nouveaux représentants élus aux comités départementaux démarrent ou poursuivent leur mandat. Ils seront particulièrement associés aux réflexions et chantiers à poursuivre, voire à engager à ce sujet et ses effets sur les activités, les offres et les services de notre Groupe.

Les élections, clôturées le 11 mars dernier, ont aussi été celles des délégués aux Assemblées générales, instances souveraines qui décident des grandes orientations à prendre dans l'intérêt du Groupe et de ses adhérents. Je salue l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui donnent de leur temps pour participer à l'action de notre mutuelle, pour porter votre voix et vos attentes. Notre Groupe est attaché à ce fonctionnement démocratique propre aux mutuelles, actrices dès de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cet attachement aux valeurs démocratiques rend notre collectif profondément ancré dans l'intérêt général. Il se traduit particulièrement dans la protection et l'accompagnement de l'ensemble des adhérents dont la majorité sont des agents de la Fonction publique, ayant fait la preuve de leur sens du service public et de leur engagement au cours de deux années de crise sanitaire.

À quelques jours de l'élection présidentielle et alors qu'une guerre a éclaté aux portes de l'Europe, les problématiques de santé (accès à la santé, déserts médicaux, recherche médicale, droits des patients, etc.) ne doivent pas être écartées du débat public. Au sein de la Mutualité française, nous serons force de propositions ambitieuses et de solutions adaptées. La santé est plus que jamais un enjeu collectif dont MGEN continue de s'emparer.



MATTHIAS SAMGNAC
PRÉSIDENT DU GROUPE MGEN